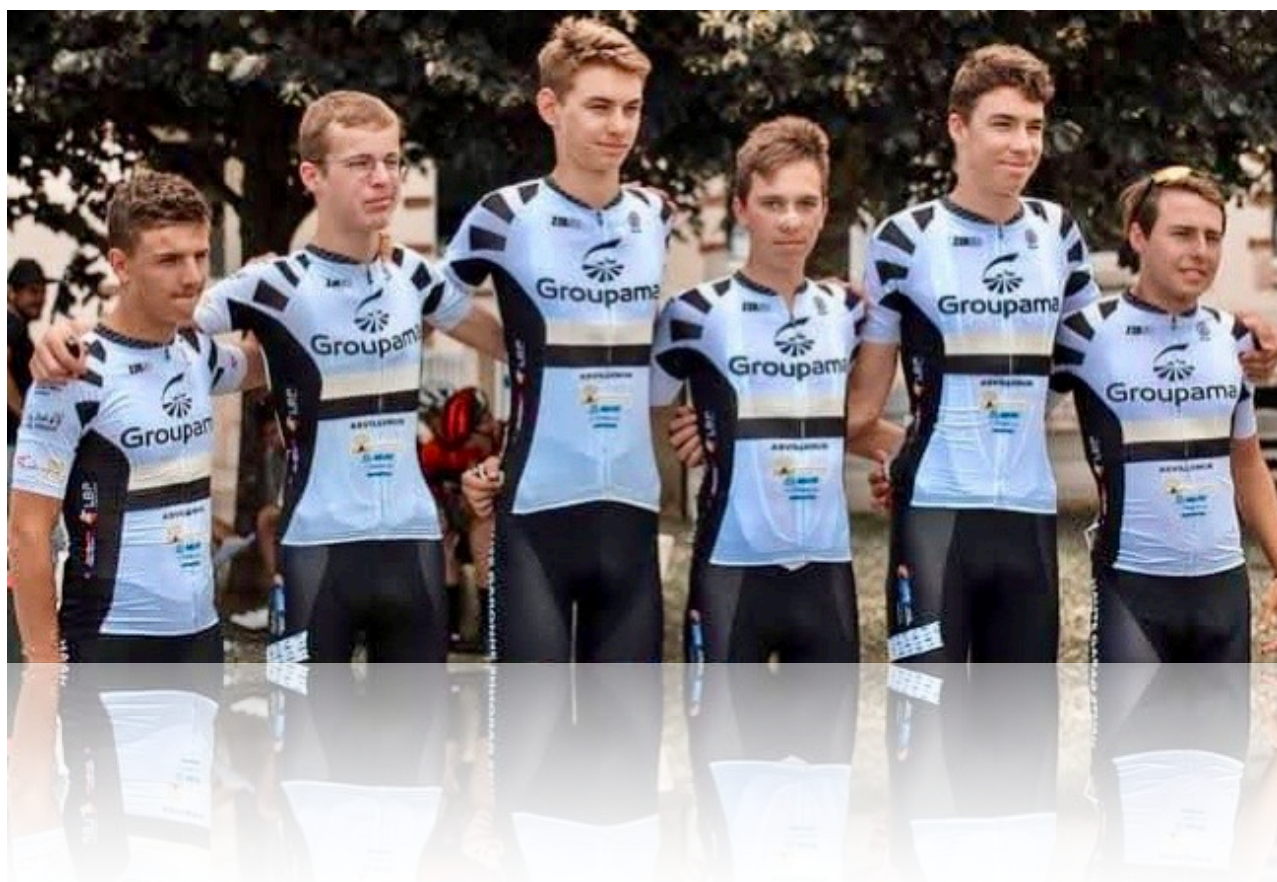

MAPEI CLASSIC U19(Juniors)

Réglement

Samedi 25 février 2023



Proche de vous

CONSTRUIRE & RÉNOVER

Règlement Mapei Classic U19

La Mapei Classic U19 est organisée par l'AS Villemur Cyclisme ,dont le siège est au 15 avenue du Président Kennedy 31340 Villemur sur Tarn .
Elle se dispute le samedi 25 février 2023 à Villemur sur Tarn .

Article 1 : Ouverture

La Mapei Classic est ouvert aux concurrents licenciés à la FFC et à l'UCI catégorie U19 masculin .Elle est inscrite au calendrier fédéral national de la FFC .

L'engagement est individuel et se fait par cicle-web.

Article 2 : Horaires, lieux

- 13h30: dossards Halle Brusson Avenue W.Churchill à Villemur sur Tarn
- 13h45: réunion des directeurs sportifs Halle Brusson Avenue W.Churchill à Villemur sur Tarn
- 14h15 à 14h45 : Présentation des équipes Halle Brusson Avenue W.Churchill à Villemur sur Tarn
- 15h départ de la Halle Brusson circuit Villemur-Villemur
- 17h30 : arrivée chemin de Louvignes cote de LeBornBerg Villemur sur Tarn
- 18h: protocole ligne d'arrivée

Article 3 : Distance

5 tours de 19,3 km = 96,5 km

Article 4 : Classements et récompenses

Les classements suivants seront établis et les lauréats récompensés:

- 3 premiers de l'épreuve
- Vainqueur junior1
- Vainqueur Prix de la Montagne
- Vainqueur Meilleur Sprinter
- Vainqueur par équipe

-Prix de la Montagne

il sera disputé au sommet de la cote de Tire Crabe au 1-2-3-4° tour et sera signalé sur la route ,ainsi qu'au passage sur la ligne au 1-2-3-4° tour .

Le classement est sur 4 coureurs .Les points sont attribués ainsi 5-3-2-1.

En cas d'égalité les coureurs seront départagés dans l'ordre par :

- Nombre de 1ere place
- Nombre de 2ème place
- Nombre de 3ème place
- classement de la course.

-Meilleur sprinter points chauds

Il sera disputé sur la route D14 au niveau de la commune de Le Born matérialisé par une ligne au 1-2-3 tours

Le classement est sur 4 coureurs .Les points sont attribués ainsi 5-3-2-1.

En cas d'égalité les coureurs seront départagés dans l'ordre par :

- Nombre de 1ere place
- Nombre de 2ème place
- Nombre de 3ème place
- classement de la course.

-Classement par équipe

Un classement par équipe est établi sur les 3 meilleurs coureurs de la même équipe .

Article 5 : Voiture Directeurs sportifs

Les voitures suiveuses autorisées à suivre la course sont celles des équipes représentées à la réunion des directeurs sportifs et ayant confirmé la présence d'au moins 4 partants ainsi que les voitures dépannant des coureurs d'équipes différentes regroupées pour la circonstance, avec un minimum de 4 coureurs.Le conducteur de la voiture doit être licencié à la FFC ou l'UCI . L'organisation met à disposition des radios à venir retirer avant le départ à la Halle Brusson . A l'exception de la voiture du club organisateur , un tirage au sort sera effectué pour donner l'ordre des voitures dans la file des directeurs sportifs.

Article 6. Antidopage

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

Le contrôle antidopage a lieu au local du club avenue W.Churchill.

Article 7: Protocole

Les coureurs récompensés dans l'article 4 doivent se présenter au protocole:

Ils se présenteront à l’horaire et sur le lieu indiqué dans le présent règlement. Si un lauréat manque au protocole sa récompense ne lui sera pas remise ultérieurement.

Article 8. Pénalités

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable

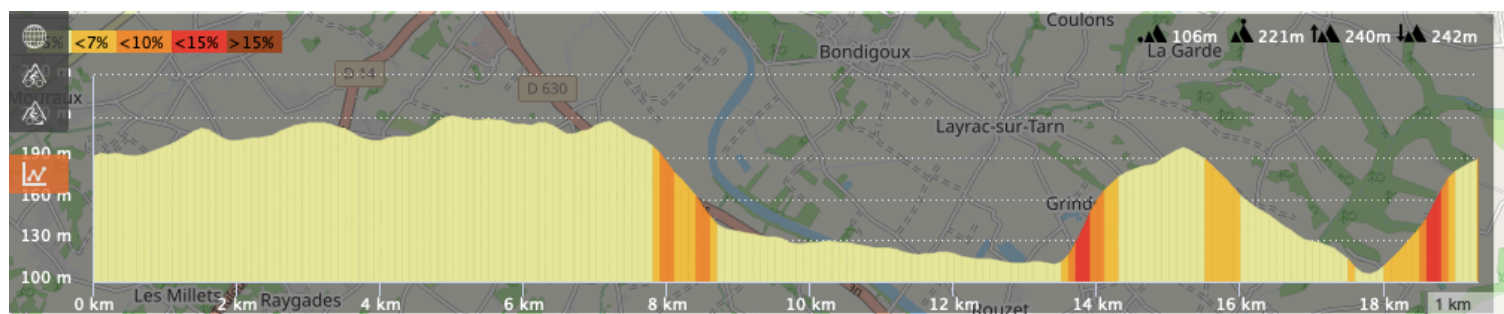
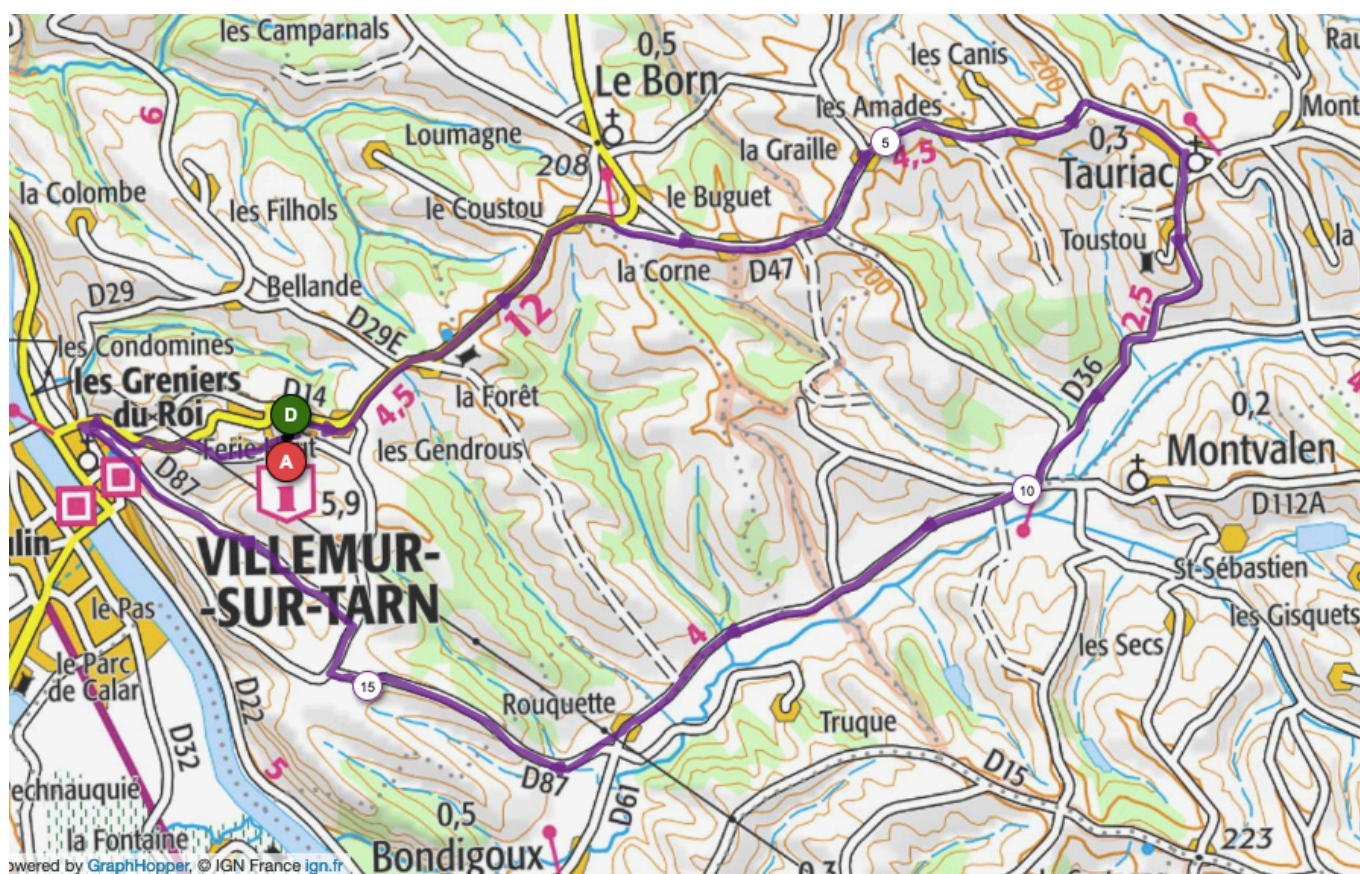
Article 9. Sécurité

Le port du casque rigide est obligatoire

Les coureurs utilisent uniquement la voie de droite de la course .

Au delà de 3 minutes de retard derrière le peloton les coureurs respectent le code de la route .

Article 10. Parcours



| KM | | DEPARTEMENT | COMMUNE | VOIE | PASSAGE 1ER COUREUR | PASSAGE DERNIER COUREUR | POINT PARTICULIER |
|------------------------------|---------------|---------------|-----------|---------------------------|---------------------|-------------------------|-----------------------|
| | DEPART FICTIF | HAUTE GARONNE | VILLEMUR | AV CHURCHILL | 15h00 | 15h00 | Neutralisé |
| | | HAUTE GARONNE | VILLEMUR | Pont suspendu Simone Veil | 15h01 | 15h01 | Neutralisé |
| | | HAUTE GARONNE | VILLEMUR | Rue de la République | 15h02 | 15h02 | Neutralisé |
| | | HAUTE GARONNE | VILLEMUR | Rue St Jean | 15h03 | 15h03 | Neutralisé |
| | | HAUTE GARONNE | VILLEMUR | Bd de Bifranc | 15h04 | 15h04 | Neutralisé |
| 2,6 | | HAUTE GARONNE | VILLEMUR | D14 | 15h05 | 15h05 | Neutralisé |
| 0 | DEPART | HAUTE GARONNE | VILLEMUR | RTE DE LOUVIGNES | 15h10 | 15h10 | |
| 1 | | HAUTE GARONNE | VILLEMUR | D14 | | | |
| 2,8 | | HAUTE GARONNE | LE BORN | RTE DU BORN D14 | 15h14 | 15h14 | MEILLEUR SPRINTER |
| 3 | | HAUTE GARONNE | LE BORN | RTE DE TAURIAC - D47 | | | |
| 4,5 | | TARN | TAURIAC | D37 | | | |
| 6 | | TARN | TAURIAC | D 136 | | | |
| 7 | | TARN | TAURIAC | D 36 | 15h19 | 15h20 | |
| 8,5 | | TARN | MONTVALEN | D 37 | | | |
| | | TARN | MONTVALEN | D 36 | | | |
| 10 | | HAUTE GARONNE | BONDIGOUX | D61 | 15H24 | | |
| 13 | | HAUTE GARONNE | BONDIGOUX | D87 | | | |
| 14 | | HAUTE GARONNE | BONDIGOUX | D87 | 15H30 | | PRIX MONTAGNE |
| 15 | | HAUTE GARONNE | VILLEMUR | D87-RTE DE BIFRANC | | | |
| 17 | | HAUTE GARONNE | VILLEMUR | D87 RUE DU VIEIL HOPITAL | | | |
| 18 | | HAUTE GARONNE | VILLEMUR | D14 | | | |
| 19,3 | | HAUTE GARONNE | VILLEMUR | RTE DE LOUVIGNES | 15h40 | 15h43 | PRIX MONTAGNE (1,7km) |
| 5 TOURS DE 19,3 KM = 96,5 km | | | | | | | |
| 96,5 | ARRIVEE | HAUTE GARONNE | VILLEMUR | RTE DE LOUVIGNES | 17H30 | 17H40 | |

Le mot des municipalités de Villemur sur Tarn ,Villaudric et Bessières qui soutiennent et accueillent notre challenge :

Municipalité de Villemur sur Tarn :

La municipalité de Villemur-sur-Tarn est heureuse d'accompagner la très active Association AS Villemur Cyclisme pour cette nouvelle édition du **Challenge Anthony PEREZ U17-U19**. Accueillir autant de sportifs de divers horizons promet une belle lutte pour la victoire, mais la participation du plus grand nombre est l'enjeu qui faut privilégier, merci à tous !

Merci aux organisateurs, aux sportifs et à tous ceux qui viendront encourager, par leur présence cette épreuve. La municipalité souhaite une excellente manifestation sportive à tous !



Municipalité de Villaudric :

La commune de Villaudric est heureuse de renouer avec ses traditions en accueillant le départ du challenge cycliste Anthony Perez. Après une présentation sur la place, les coureurs découvriront notre beau village lors d'une boucle avec un point chaud prévu dans les premiers kilomètres.

Engagé dans la promotion du territoire et de son patrimoine (château du XIII^e siècle, cave viticole du XVIII^e siècle, parcours « balade au fil du temps » à découvrir dans les rues du village, etc.), Villaudric entend aussi contribuer à l'offre culturelle et sportive sur le canton de Villemur. Encourageant les initiatives liées à l'oenotourisme dans le frontonnais, la commune est également le berceau du Bouysselet, cépage blanc autochtone oublié et remis au goût du jour par les viticulteurs locaux.

C'est avec enthousiasme que la Municipalité a souhaité s'inscrire dans la dynamique impulsée par l'équipe organisatrice de l'AS Villemur cyclisme . Les couleurs de Villaudric seront cette année le maillot de meilleur jeune du challenge. L'occasion de souhaiter à son futur vainqueur de participer au Tour de France comme le parrain de l'épreuve, Anthony Perez, le fait chaque été depuis 2018.

La municipalité remercie tous les bénévoles qui vont contribuer à la réussite de ces épreuves et souhaite bonne chance à tous les engagés qui feront, à coup sûr, honneur aux valeurs du cyclisme. Les villaudricaines et les villaudricains seront au rendez-vous samedi 25 février pour encourager les jeunes champions du Challenge et prolonger les festivités pour une vraie fête du vélo !

La municipalité de Villaudric (31)

www.villaudric.fr



Municipalité de Bessières :

Madame, Monsieur,

Je vous souhaite la bienvenue dans notre commune de Bessières à l'occasion de cette belle épreuve cycliste. Nous sommes très fiers à Bessières de soutenir un tel événement. Nous ne rappellerons jamais assez combien la pratique du sport est importante. Mais notre fierté c'est aussi de soutenir une épreuve qui s'adresse aux jeunes. Il n'y en a pas tant à un tel niveau. Il est vrai qu'organiser une compétition pour des jeunes, même de niveau international, est moins médiatique. Pourtant, comment espérer un jour avoir des sportifs de haut niveau si rien ne leur permet de s'exprimer durant leurs jeunes années.

Je rends donc hommage aux organisateurs d'avoir le courage de se lancer dans une telle organisation et j'en profite pour remercier l'ensemble des bénévoles qui œuvrent à la réussite de cette course cycliste.

Je sais que le tourisme est loin de vos préoccupations ce week-end. Mais peut-être qu'un jour aurez vous l'envie de revenir nous voir.

Bessières est une ville de 4 258 habitants qui ne cesse de grandir depuis des décennies. Son attractivité est marquée par un centre-ville dynamique et des zones d'activités pourvoyeuses d'emploi. Nous sommes une ville à la campagne, à une trentaine de minute de la métropole toulousaine. Les rives du Tarn et les coteaux offrent de beaux points de vue mais aussi de magnifiques parcours pour vos sorties en vélo. Autant d'éléments qui renforcent l'attrait pour notre ville.

Je vous souhaite un bon séjour dans notre région et une belle réussite sportive.

Cédric Maurel
Maire de Bessières



Proche de vous

CONSTRUIRE & RÉNOVER



E.Leclerc



Groupama